



Nous avons droit aux mêmes infox annuelles. Elles se confirment au fil des sécheresses récurrentes dont le phénomène pourrait encore s'aggraver. Or, la France ne manque pas d'eau. La gestion quantitative de l'eau n'arrive pas à répondre aux enjeux et prêche des restrictions. Elle n'ose pas exposer des remèdes sans déclencher l'ire de FNE brandissant implicitement le spectre de menace de décès d'un second adhérent.

Un discours non-scientifique est né, alléguant des contre-vérités martelées dans les médias pour s'auto-convaincre qu'à part les restrictions, on ne peut rien faire d'autre. Tel n'est pas le cas.

Cet énoncé politique suscite de vives tensions par vacuité de perspectives techniques(*).

Faute d'une pédagogie non dogmatique, d'une gouvernance impartiale répondant à l'intérêt général, entre ceux n'ayant pas besoin d'eau (hormis pour leurs piscines) qui condamnent et décernent des blâmes aux paysans, l'incompréhension est profonde.

La France manque-t-elle d'eau ?

En France, le volume des précipitations s'élève à 503 milliards de m³ dont 200 milliards dits « utiles ».

Sur ces 200 milliards disponibles, 6 milliards de m³ d'eau sont consommés/an.

- 48% pour l'irrigation (2,88 milliards de m³)
- 24% pour les usages domestiques (1,44 milliards de m³)
- 22% pour la production d'énergie (1,32 milliards de m³)
- 6% pour l'industrie (hors énergie) (0,36 milliards de m³)

Sources : Ministère de l'écologie - 2011

De l'eau pour qui et en quelles quantités ?

L'ensemble des besoins en eau des activités de la population française représente environ 32-33 milliards de m³ d'eau/an prélevés essentiellement dans les eaux de surface.

Seuls 6 milliards de m³ sont réellement consommés car l'industrie, le secteur de l'énergie et

de l'eau domestique recyclent 90% de l'eau prélevée.

Rappelons au passage que la production hydroélectrique ne consomme pas 1 seul m³ d'eau.

Nous estimons qu'il pourrait y avoir de l'eau pour tous(*) dans la limite de 194 milliards de m³ à valoriser sur 6 milliards de m³ consommés actuellement.

Le stockage serait-il un remède ?

On ne voit pas comment la création de plans d'eau ne serait pas un remède(*) ?

Et là, nous avons droit au déni habituel au mépris d'études scientifiques qui prouvent le contraire tel cet exemple :

- les étangs qui « évaporent » alors qu'un plan d'eau évapore moins qu'une futaie contigüe et 1,72 fois moins que les joncs qui occuperaient le talweg originel. Et quand bien même évaporation incontestable il y a, elle n'a jamais vidé Vassivière, Pareloup ou le Lac du Der ! Outre qu'il soit oiseux, cet argument nous est toujours apparu dénué de bon sens : il reste un volume valorisable et en tout état de cause, il vaut mieux « évaporer » que de laisser filer des milliards de m³ perdus dans l'océan.

A bien des égards, ce facteur de doctrine officielle doit être absolument écarté.

Cet article n'ayant pas vocation à exposer les remèdes, il convient de s'inspirer des techniques efficaces de transport d'eau gravitaire par des canaux des pays méditerranéens .

L'eau, c'est la vie pour l'homme, l'animal et le végétal qui la consomment

Ce poncif est pourtant contesté par l'homme consommant plus d'eau l'été et qui jette l'opprobre sur les productions végétales. Les auteurs de ces propos irréfléchis privent-ils d'eau tous leurs animaux de compagnie et leurs barquettes de fleurs improductives à partir des premières chaleurs ?

L'agriculture ne « *restitue peu d'eau* » : ce grief à charge est un truisme. Le règne végétal a besoin d'eau. Sans végétal, c'est le désert. La très grande partie de l'eau est absorbée par les plantes et s'évapore : c'est le phénomène naturel d'évapotranspiration. L'autre partie s'infiltre dans le sol et contribue au rechargement des nappes phréatiques.

Quand on prétend que l'agriculture(**) « *ne restitue pas* » on fait fi de ce pourcentage restitué, non pas au cours d'eau, mais à bien meilleur escient dans les nappes.

Cet ostracisme dénué de fondement prétendrait créer une hiérarchie entre les usages décrétés « *légitimes* » et « *coupables* » de l'eau.

Conclusion

Le changement climatique qui impacte la ressource en eau a le dos large.

Retenons bien : ce n'est pas l'eau qui manque en France mais la politique de sa gestion quantitative qui, faute d'anticipations, ne répond plus aux enjeux.

Face à des besoins qui augmentent, cette politique milite pour des restrictions sur les 6 milliards actuellement consommés, alors que 194 milliards disponibles se perdent dans l'océan.

Les Assises de l'eau prennent soin de ne pas évoquer ce facteur qui nécessiterait un brainstorming infirmant tous les dogmes actuels.

Les Agences de l'eau rebondissent avec opportunisme en réclamant des crédits et des moyens pour accompagner des programmes ambitieux de restriction ! C'est assez ubuesque.

Pas sûr qu'avec de tels axes, la situation réelle ne continue pas à gravement se dégrader.

Pendant ce temps, les usagers de l'eau recevront une pluie...de prescriptions administratives.

(*) tout devrait s'arranger avec les PTGE...sauf s'ils sont un copié/collé des programmes des SDAGE qui n'ont pas produits d'effets en termes de remèdes aux sécheresses. Elles sont « gérées » par défaut: interdictions par nombreux arrêtés préfectoraux. Est-ce un « remède » durable ou un « pis-aller » ?

(**) **mise au point:** il nous semble très déloyal de jeter l'opprobre sur l'agriculture pratiquée. Elle résulte de l'enseignement agricole des années 1960, copié avec 20 ans de décalage des techniques pratiquées aux USA. Ces formations aux techniques productivistes orientées sur l'augmentation obsessionnelle des rendements et l'optimisation économique furent la voie unique, vulgarisées et subventionnées... au bénéfice des grandes firmes (chimie, matériel agricole, semences).

Il y a une alternative pour travailler autrement. Des paysans « désapprennent ». Ils étudient des méthodes aggradantes et mettent en oeuvre des techniques respectueuses de la nature en recréant des agro-éco-systèmes vivants; que fait l'Etat pour promouvoir et encourager ces pratiques vertueuses, tournées en dérision voire suspectes, qui pour la plupart sortent des grilles des subventions ?

cliquez sur l'image à la une pour lire le texte.

message: vous pouvez diffuser sans modération et transmettre le PDF de ce billet aux journalistes locaux rédacteurs d'articles sur la sécheresse.

24 heures après la diffusion de cet article, nous nous interrogeons: « *et si l'ETAT avait une botte secrète récente inconnue de l'OCE pour anticiper le risque sécheresse* » ? Nous avons donc consulté sur le site officiel « prévenir et agir en cas de risque naturel ».

C'est bien ce que nous exposons ci-dessus. A part les arrêtés préfectoraux de restriction des usages, aucune prévention. Et le chapitre d'exposer qu'il faut réduire

la consommation d'eau. En clair, la sécheresse, c'est la faute de l'utilisateur. Tous coupables!

Prévenir en cas de risque naturel

En termes de vraie « prévention », il faudra attendre... ou alors, tous les 1er janvier, signer à titre préventif au arrêté valable jusqu'au 31 décembre.